



l'oxygène
à la source

N°059-24

GRAND CYCLE DE L'EAU – CONTRAT DE BASSIN FIER & LAC D'ANNECY – INSTALLATION D'UN RESEAU DE MESURE DES DEBITS DES COURS D'EAU SUR LE BASSIN FIER & LAC D'ANNECY – AVENANT N° 6 AVEC LE GROUPEMENT SEMERU / SPTP

Nombre de membres en exercice : 21 Présents : 14 Représentés : 2 Quorum : 11

**Délibérations
du Bureau Syndical
Séance du 25 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à onze heures et demie, le Bureau du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date des 15 et 18 mars 2024, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Claire LEPAN est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM. Michel BEAL, Franck BOGEY, Pierre BRUYERE, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Christian MARTINOD

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

M. Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

M. Pierre BARRUCAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

M. Guy DEMOLIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

M. Roland LOMBARD

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

M. Jean-Yves MÂCHARD

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Mmes, MM. Frédérique LARDET, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Gilles VIVIANI, Séverine MUGNIER, Yohann TRANCHANT, Emmanuel GEORGES

AVAIENT DONNE POUVOIR

Gilles VIVIANI à Claire LEPAN
Séverine MUGNIER à Pierre BRUYERE

PARTICIPAIENT EGALEMENT

M. Jacques DALEX (suppléant de M. Philippe PRUD'HOMME)

Mmes et MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

GRAND CYCLE DE L'EAU – CONTRAT DE BASSIN FIER & LAC D'ANNECY – INSTALLATION D'UN RESEAU DE MESURE DES DEBITS DES COURS D'EAU SUR LE BASSIN FIER & LAC D'ANNECY – AVENANT N° 6 AVEC LE GROUPEMENT SEMERU / SPTP

Exposé de Roland LOMBARD,

En application de la délibération n° 111-21 du Bureau du 10 mai 2021, le SILA a conclu un marché de travaux ayant pour objet l'installation d'un réseau de mesure des débits des cours d'eau sur le bassin Fier et lac d'Annecy, avec le groupement SEMERU / PIANTONI, pour un montant de 269 795 € HT.

Des avenants n° 1 à 5 ont été passés afin d'apporter des modifications au marché (évolution des travaux, changement du titulaire du marché, actualisation de pièces du marché et précisions techniques et juridiques, ajustements...).

Suite aux demandes du titulaire du marché et après plusieurs échanges, il convient de prendre en compte, par voie d'avenant n° 6, la prise en charge financière par le SILA :

- de 3 réunions de chantiers supplémentaires
- des frais de déplacement qui ont eu lieu à la fin des travaux et durant la période de maintenance du marché : 23 déplacements au lieu de 12 prévus au marché.

Il est proposé, par conséquence, de prendre en compte l'augmentation du montant du marché comme suit :

➤ Montant initial du marché :	269 795 € HT
➤ Avenant n° 1 :	- 1 625 € HT
➤ Avenant n° 2 :	aucune incidence financière
➤ Avenant n° 3 :	aucune incidence financière
➤ Avenant n° 4 :	+ 17 122,42 € HT
➤ Avenant n° 5 :	+ 3 376,12 € HT
➤ Avenant n° 6 :	+ 2 415 € HT
➤ Nouveau montant du marché :	291 083,54 € HT

Toutes les autres clauses demeurent inchangées.

La Commission d'appel d'offres a donné un avis favorable le 11 mars 2024.

Les membres du Bureau sont invités à :

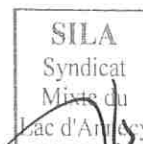
1. approuver l'avenant n° 6 présenté,
2. autoriser le Président à le signer.

- ADOPTÉ -
à l'unanimité

Acte reçu à la Préfecture
Le 27 MARS 2024
Publié le 28 MARS 2024

Exécutoire le 8 MARS 2024
Le Président,
Pierre BRUYERE

Mme Claire LEPAN,
Secrétaire de séance



Voix POUR : 16
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0
Non votants : 0

Par délégation,
Pascale ABADIE,
Directeur Général Adjoint des Services

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : SILA D'ANNECY CRAN GEVRIER
Utilisateur : sila sila

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	059_24
Objet :	Grand cycle de l'eau - Contrat de bassin Fier & lac d'Annecy - Installation d'un réseau de mesure des débits des cours d'eau sur le bassin Fier & lac d'Annecy - Avenant n° 6 avec le groupement SEMERU/SPTP
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-25 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1.1 - Délibérations, décisions et pièces de procédure relatives aux marchés publics (travaux, fournitures et services) et leurs avenants
Identifiant unique :	074-247400013-20240325-059_24-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-247400013-20240325-059_24-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 059-24_GCE_CB_Installation réseau mesure débits cours d'eau_Avenant 6_Gpmt SEMERU SPTP.pdf Nom métier : 99_DE-074-247400013-20240325-059_24-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	164.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 mars 2024 à 17h08min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 mars 2024 à 17h08min24s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 mars 2024 à 17h08min24s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	27 mars 2024 à 17h28min39s	Reçu par le MI le 2024-03-27